

### 3. CES MÉDIAS QUI DISSOLVENT LE PARLEMENT ET DISPERSENT LES MANIFESTATIONS

publié en ligne le 18 juin 2010

Ces médias qui savaient que la réforme des retraites était « urgente, unique, inévitable » et avaient décrété que les Français étaient « résignés » à la subir ont découvert qu’il suffisait qu’un ministre, le 16 juin 2010, annonce un projet de réforme pour que celui-ci soit adopté, … Avant même d’être présenté au gouvernement, même s’il était probable que celui-ci, le 13 juillet, le confirmerait, à quelques aménagements près. … Avant même que le Parlement ne l’examine en septembre, même si sa composition laisse penser qu’il l’adoptera. À moins que… Des grèves et des manifestations contre ce projet se sont déroulées et se dérouleront encore. Qui sait si elles resteront sans effet ? Il n’empêche : le journalisme d’anticipation a accompagné la communication gouvernementale.

Les titreurs, rédacteurs et commentateurs de la planète « Médias » ne se sont pas embarrassés de précautions ni de conditionnels : ils ont déjà entériné la réforme<sup>1</sup>.

→ Le 16 juin 2010, à 8h17, Le Parisien.fr le sait déjà : « *Le gouvernement sonne la fin de la retraite à 60 ans. D’ici à 2018, l’âge légal de départ à la retraite **sera** porté à 62 ans* » (16.06.2010, 8h17, mise à jour 11h05 – sous le titre « Retraites à 62 ans : les points clés de la réforme »).

→ À 8h26, Le Point.fr annonce (c’est le titre) : « Retraites - L’âge légal repoussé à 62 ans d’ici à 2018 » (publié le 16.06.2010 à 8h26, modifié le 16.06.2010) et confirme : « *Fin du suspense. L’âge légal de la retraite **sera** porté à 62 ans en 2018 contre 60* ». Mais, tenant compte de la proposition de papotage du ministre, il ajoute, non sans contorsions : « *Les mesures annoncées par Éric Woerth ne sont toutefois pas définitives.* »

→ « ***Jusqu’à dix heures nous allons commenter la fin de la retraite à 60 ans*** » annonce Nicolas Poincaré à 9h. sur France Info (édition spéciale, 16 juin 2010), et de relancer, quelques minutes plus tard, l’« édition spéciale sur la fin de la retraite à 60 ans » (9h10, le 16 juin 2010).

→ Grillé par la concurrence ? Europe 1.fr à 8h36 savait déjà : « Retraites : ce **sera** 62 ans ».

Car, voyez-vous, « c’est officiel ». C’est du moins ce que *Le Monde*, cette référence déontologique et démocratique que les Martiens nous envient, proclame (sous le titre… « Gauche et syndicats cherchent la réplique au plan rigoureux de réforme des retraites ») : « *C’est officiel. La retraite à 60 ans, cet “acquis” du premier septennat de François Mitterrand, a vécu. La retraite à 62 ans **sera effective** pour (presque) tous en 2018.* » (*Le Monde* du 16 juin en ligne, édition imprimée du 17).

→ *Le Figaro* lui aussi savait et titrait : « Retraite : ce qui va changer ».

Pourtant, même si l’on peut espérer ou craindre que ce projet soit adopté par le Parlement, ce n’est qu’un projet et même un avant-projet tant qu’il n’a pas été adopté par le gouvernement.

… Et par présomption de démocratie (comme on parle de présomption d’innocence), les médias, qui se présentent comme les gardiens scrupuleux d’icelle auraient pu s’en souvenir. Mais ils se sont « résignés » à servir la soupe aux gouvernants…

Un jour plus tard, ces mêmes médias savaient déjà tout ou presque.

→ *20 Minutes* annonçait : « 62 ans, le nouvel âge de la retraite ».

→ France Soir.fr titrait dès 8h46 « Tout pour comprendre la réforme des retraites » et précisait, tout en nuances : « ***La réforme des retraites suscite encore quelques interrogations : Qui va payer ? Et combien ? À quel âge partira-t-on à la retraite ?*** », etc.

→ Ou encore, *Aujourd’hui en France* : « Réforme des retraites : ce qui va changer ».

Nos valeureux médias n’ont pas la puissance à laquelle ils prétendent et que, parfois, on leur attribue. Mais, suivant leur exemple, nous aussi nous avons opté pour un titre « choc » destiné à souligner la fonction que, volontairement ou en toute inconscience (et parfois, malgré eux), ils remplissent, en l’occurrence : avaliser la communication du gouvernement et anticiper sur ce que celui-ci escompte. Ce journalisme d’anticipation n’a guère d’autre pouvoir qu’un pouvoir de légitimation dont les effets sont difficilement mesurables. Mais c’est déjà trop.

<sup>1</sup>. À la différence de l’AFP, par exemple, qui titre sa dépêche : « Le gouvernement **veut** repousser l’âge de la retraite à 62 ans ».

## Acrimed : la critique des médias … en actes !

Née du mouvement social de novembre-décembre 1995, Acrimed (Action-Critique-Médias) est une association qui réunit chercheurs et universitaires, journalistes et salariés des médias, acteurs et militants du mouvement social. Elle porte une critique des médias indépendante, rigoureuse et sans complaisance, prenant le mal à la racine : une critique radicale.

Pourquoi une association ? Pour mener collectivement les indispensables combats pour transformer l’ordre médiatique existant.

Pour y participer, nous soutenir, nous lire, nous contacter, vous informer sur les activités de l’association, rendez-vous sur le site :

**WWW.ACRIMED.ORG**

**SI UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE, D’AUTRES MÉDIAS LE SONT AUSSI. MAIS POUR QU’UN AUTRE MONDE SOIT POSSIBLE, D’AUTRES MÉDIAS SONT NÉCESSAIRES**

# CES MÉDIAS QUI SONNENT LA RETRAITE EN TROIS LEÇONS



## 1. CES MÉDIAS QUI PLÉBISCITENT UNE RÉFORME « URGENTE, UNIQUE, INÉVITABLE ! »

publié en ligne le 3 mai 2010

En cette rentrée, le gouvernement s’apprête à soumettre au parlement la « grande réforme » des retraites, afin de « sauver » le régime par répartition. Mais la bataille sociale, politique et… médiatique a commencé depuis longtemps.

### « URGENCE » DE LA RÉFORME

« *Il y a urgence!* » s’exclame Alain Genestar sur *France Info*, le 20 février 2010. C’est « *une réforme inévitable* » insiste Patrick Bonazza dans *Le Point* le 25 février. « *Incontournable* », nuance

Jean-Pierre Bel, « *indispensable* », tempère François Ernenwein, « *inéductable* », réplique Jacques Camus<sup>1</sup>. Pour Alain Duhamel, « *la réforme des retraites, c’est la plus urgente, la plus nécessaire* » (RTL, 23 mars 2010). Même point de vue pour Luc Ferry : « *C’est vital et s’il y a encore une réforme à faire, c’est celle-là. Il faut acter qu’on travaillera plus.* » (lejdd.fr, 26 mars 2010). C’est vital, c’est fatal – ce sont « *Les retraites de la peur* », comme l’indique la « Une » de *Méto* le 15 avril 2010.

On l’aura compris, les médias dominants nous resservent la soupe unanime de l’urgence de la réforme. Depuis 1993 et la première réforme des retraites instaurée par Edouard Balladur, les gouvernements successifs ont trouvé sur leur route des médias enthousiastes, saluant et soutenant la marche triomphale vers la « modernisation » des régimes de retraites (2003, 2007). La prochaine réforme, annoncée à l’automne 2010, devrait s’accompagner d’un emballement éditorial similaire. En attendant, les vedettes du journalisme marquent leur territoire.

Ainsi, Jean-Michel Apathie insère la (bonne) réponse dans la question qu’il pose à Dominique Strauss-Kahn : « *L’âge légal de la retraite, il faut quand même le revisiter un peu partout pour faire face aux déficits ?* » (RTL, 4 février 2010). Idem, lorsque deux mois plus tard, il est face à Jean-Luc Mélenchon : « *Comment peut-on combler ce trou financier sans augmenter la durée du travail des cotisants ?* »

Résumant la pensée du chœur des ténors médiatiques, Christophe Barbier propose de mettre « *un grand coup d’accélérateur, immédiat et irréversible* […] *afin d’accomplir les réformes les plus essentielles. Celle des retraites et des coûts sociaux, d’abord : que la franchise des débats sauve le système français une fois pour toutes!* » (*L’Express*, 25 mars 2010).

<sup>1</sup>. Respectivement, *La Nouvelle République du Centre Ouest* du 16 juin 2009, *La Croix* du 22 mars 2010 et *La République du Centre* du 16 juin 2009.

